

Comment rendre votre entreprise accessible à tous ?

Descriptif de la démarche

L'accessibilité des bâtiments et espaces privés de votre entreprise est l'un des enjeux du PDE, afin de favoriser l'équité entre les salariés et d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

L'accessibilité passe par :

- la réalisation d'aménagements pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
- le développement des dispositifs d'information visuelle et sensorielle.

Diagnostic nécessaire

- Analyser les abords de l'entreprise pour évaluer la faisabilité de telles mesures ;
- Analyser la localisation des places de stationnement réservées au PMR et du dernier cheminement ;
- Analyser la signalisation et les informations pour les personnes handicapées.

Les acteurs de l'action

Pilote

L'entreprise ou le gestionnaire de voirie et de l'espace public pour les abords du site.

Partenaires techniques et financiers potentiels

Les collectivités peuvent apporter leur soutien à des mesures d'amélioration de l'accessibilité. Des bureaux d'étude spécialisés peuvent aussi apporter leur appui.

Conseils et bonnes pratiques

Adapter le jalonnement aux déficients visuels : dans le cadre du renouvellement de la signalétique de l'entreprise, il est recommandé de choisir une police, des contrastes de couleurs et une taille de caractère adaptés à la perception des déficients visuels.

Proposer une mise en accessibilité de l'espace public autour de l'entreprise : en réalisant un diagnostic et en proposant des mesures adaptatives aux gestionnaires de l'espace public, la mise en accessibilité des abords de l'entreprise ne peut être qu'accélérée.

Améliorer les locaux au sein même de l'entreprise : adapter les informations visuelles et sonores, choisir des revêtements de sol et des revêtements muraux adaptés aux déficients visuels afin de délimiter les espaces partagés et privés et les différentes fonctions du bâtiment, dimensionner les espaces intérieurs de manière adaptée pour un fauteuil roulant (un espace de 1,50 m de diamètre est nécessaire pour manœuvrer).

Etapes clés de l'action

- Diagnostic de la situation actuelle ;
- Propositions d'aménagement ;
- Prise de contact avec les partenaires ;
- Aménagement ;
- Communication.



